

<http://www.snetap-fsu.fr/Refusons-le-desastre-annonce-pour.html>



**Refusons le désastre annoncé
pour la rentrée 2006, tous
ensemble construisons
l'indispensable mobilisation !**

- Nos Actions - Archives - 2005-06 - Archives -
Date de mise en ligne : lundi 28 novembre 2005

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Refusons le désastre annoncé pour la rentrée 2006 TOUS ENSEMBLE, construisons l'indispensable action !

Les 4 organisations syndicales représentées au [CTPC-DGER](#) ont boycotté la réunion de cette instance qui était convoquée le 24 novembre 2005.

A l'initiative du SNETAP, elles ont décidé de ne pas siéger pour protester contre les fermetures de classes décidées par la DGER pour l'enseignement public et dénoncer la différence de traitement entre enseignement public et enseignement privé.

Le dossier Structures qui était inscrit à l'ordre du jour du [CTPC-DGER](#) est en effet inacceptable et constitue un véritable désastre pour les établissements publics où environ **120 classes vont être fermées**.

Les choix de fermetures faits par les DRAF-SRFD sont aberrants car en fermant notamment des classes de 4e et 3e, ils vont non seulement réduire la capacité d'accueil de l'[EAP](#) et empêcher des centaines d'élèves de s'inscrire dans ses formations mais également hypothéquer à terme le maintien d'un grand nombre de classes de la voie professionnelle, puisque le vivier qui alimente les classes de cette voie ([CAPA](#), [BEP](#), Bac Pro) va être drastiquement amputé. Bien sûr d'autres classes seront également fermées à tous les niveaux (2nde, Bac techno, [BTS](#)...) et c'est le système dans son ensemble qui va être affaibli !

C'est donc un désastre annoncé pour l'enseignement public qui ne scolarise déjà plus, après des années de redéploiement et de vaches maigres, **que 38% de la totalité des élèves contre 62% dans le Privé**, celui-ci ayant presque toujours - quelle que soit la couleur politique des gouvernements successifs - été préservé.

C'est également un désastre pour les personnels car les fermetures de classes vont se traduire par des mutations d'office de titulaires et le licenciement massif de contractuels à la prochaine rentrée.

Ces décisions sont la conséquence directe du budget inacceptable prévu pour l'EAP, **budget qui a été voté par les députés sans aucune amélioration pour le Public mais avec une rallonge de 15,5 M € pour les Maisons Familiales**.

Les arbitrages internes au MAP se sont cumulés avec ceux de Bercy pour rendre la situation encore plus intenable au Public, avec **la décision du ministre de détourner 2,5 M € (équivalent à 138 emplois de contractuels) de l'enseignement public vers les DDA**, afin de gérer les dossiers [PAC](#) !!!

Après avoir interpellé le Directeur Général préalablement à l'ouverture du CTPC, en dénonçant à la fois le budget et le dossier Structures, et annoncé qu'ils ne siègeraient pas, les représentants des personnels ont demandé au Directeur Général de contacter le Cabinet du ministre pour obtenir une audience.

Cette audience a eu lieu le jour même de 13h00 à 14h45 **mais n'a débouché sur aucune amélioration, le représentant du ministre (son conseiller, Jean-Louis Buër) justifiant par exemple le transfert des 2,5 M € en**

indiquant que la PAC était la priorité du ministre, ce qui de toute évidence, n'est pas le cas pour l'enseignement agricole public.

De la même façon, la demande d'intervention du ministre dans le débat budgétaire formulée par les représentants syndicaux n'a reçu aucun écho favorable, le conseiller du ministre répondant que c'était désormais aux parlementaires de faire leur travail.

- Nous en appelons donc à TOUS les personnels des établissements publics afin d'**organiser la mobilisation et de construire une action d'ampleur nationale qui contraigne le ministre**, et plus globalement le gouvernement, à reconsidérer la question des moyens alloués à l'EAP.
- Plusieurs [régions](#), plusieurs établissements sont déjà dans l'action. L'action doit se généraliser afin d'établir le rapport de forces nécessaire à toute négociation.

Des assemblées générales doivent donc se tenir dès les tout prochains jours dans tous les établissements, réunissant l'ensemble des syndicats présents et l'ensemble des personnels, afin de débattre des modalités d'action à mettre en 1/2uvre.
TOUS ENSEMBLE, REFUSONS L'INACCEPTABLE.

Paris, le 25 novembre 2005